

PAGE DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

ÇA A SAVOIR

CRÈME AU TAPIOCA

Faire tremper, le soir, 2 cuillères de tapioca dans 1/4 tasse de lait ou assez pour couvrir. Le lendemain, faire bouillir 1 pinte de lait. Bien battre les jaunes de 3 œufs. Ajouter 1/2 tasse de sucre et 1 cuillère à thé de vanille. Ajouter le tapioca et mélanger au lait bouillant. Laisser jeter un bouillon puis verser dans un plat et y étendre immédiatement les blancs de 3 œufs. Servir froid.

Le Bulletin de la Ferme est le seul organe officiel dont la Coopérative se serve pour se tenir en relation avec ses membres.

CRÈME ESPAGNOLE

A 2 pintes de lait bouillant, ajouter 1 boîte gélatine détrempée dans une demi tasse de lait froid. Battre les jaunes de 8 œufs avec deux tasses de sucre et y verser du lait bouillant et de la gélatine. Laisser bouillir un moment. Battre les blancs en neige, ajouter l'essence au lait et verser le tout dans les blancs. Brasser et verser dans des moules.

à suivre

Vente Coopérative des animaux vivants au Canada

PLUS DE \$26,000,000.00 D'ANIMAUX VIVANTS SERONT VENDUS PAR L'ENTREMISE D'UNE SEULE ORGANISATION COOPÉRATIVE

Le Canada possède une autre grande coopérative, la Coopérative Canadienne du Bétail, Limitée. Cette organisation, qui a commencé ses opérations le 1er septembre, sur le marché de Montréal, groupe dans un seul corps toutes les coopératives faisant la vente des animaux vivants au Canada. Huit des neuf provinces du Canada sont comprises dans la nouvelle société, qui ouvrira, d'ici à quelques mois, un bureau de vente sur chacun des grands marchés à bestiaux canadiens. Le premier bureau de vente a été organisé à Montréal, 121 rue Bridge.

Il est peu connu que 40% des animaux vivants vendus sur les marchés publics du Canada le sont par l'entremise de coopératives. En 1928, les animaux vivants manipulés par les six grandes coopératives canadiennes représentaient au delà de \$26,000,000.00.

COOPÉRATIVES QUI FONT PARTIE DE L'ORGANISME INTERPROVINCIAL

Maritime Co-Operative Livestock Marketing Board, de Moncton N.B., qui comprend les provinces de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince Edouard;

La Coopérative Fédérée de Québec, Montréal, pour le Québec;

United Farmers Co-Operative Company, Limited (U.F.O.), Toronto, pour l'Ontario;

Manitoba Co-Operative Livestock Producers, Limited, St-Boniface, pour le Manitoba;

Saskatchewan Co-Operative Livestock Producers, Limited, Moose Jaw, pour la Saskatchewan;

Alberta Co-Operative Livestock Producers, Limited, Edmonton, pour l'Alberta.

SITUATION ANORMALE

Ces six grandes coopératives ont fait énormément pour améliorer les conditions générales de vente du bétail vivant; mais par suite de leur développement considérable, auquel s'ajoutait l'insuffisance de leurs marchés principaux et locaux, elles en étaient rendues au point où elles se nuisaient entre elles. La chose était particulièrement constatée sur le marché de Montréal et, dans une mesure moindre, sur ceux de Toronto et de Winnipeg.

Les débouchés locaux ne suffisant pas à absorber les animaux de ces différentes coopératives, elles devaient chercher ailleurs des centres capables de recevoir leurs surplus. Montréal, Toronto et Winnipeg ayant un pouvoir d'achat très élevé, il était logique que ces organisations de vente cherchent à profiter de ces débouchés. Comme il n'existait aucune entente entre ces organisations, elles devaient très souvent venir en conflit et en concurrence les unes avec les autres. La Coopérative Fédérée de Québec avait un bureau de vente sur le marché de Montréal, de même que les United Farmers d'Ontario; les autres coopératives recouraient aux nombreux agents à commission pour effectuer leurs ventes, en sorte que la concurrence, ainsi créée, prenait un caractère dont les effets ne pouvaient que nuire énormément aux intérêts de chaque organisation et des producteurs que chacune d'elles devait servir.

Cette situation, on le conçoit, était sérieuse. Sa gravité était d'autant plus grande que les maisons de salaison du Canada s'étaient groupées ensemble, de manière à éliminer pratiquement toute concurrence entre elles. La "combine" des maisons de salaison n'avait plus qu'un seul acheteur sur chacun des plus importants marchés canadiens.

PREMIÈRES DÉMARCHES VERS L'ENTENTE

Les dirigeants des coopératives intéressées, réalisant les multiples inconvénients de cette situation, décidèrent de se réunir pour étudier le problème et tâcher d'en venir à une solution qui leur permettrait de vendre plus économiquement les animaux de leurs membres, particulièrement sur les marchés en dehors de leur district respectif. Une première assemblée, tenue à Toronto, en novembre 1928, permit d'ébaucher l'idée d'une organisation groupant les coopératives intéressées à la vente des animaux vivants dans le Canada; rien de définitif ne fut arrêté cependant. L'idée émise alors ne comportait, en somme, qu'un plan d'entente entre les coopératives, plan qui n'engageait aucunement les sociétés, mais qui, toutefois, permettait d'éviter, en grande

partie, les encombrements inutiles de certains marchés, pendant que d'autres étaient insuffisamment pourvus d'animaux. C'était déjà une amélioration sensible sur les conditions existant antérieurement.

Une deuxième assemblée, tenue à Winnipeg, en mars 1929, amena la fondation d'une coopérative interprovinciale (Coopérative Canadienne du Bétail, Ltée), dont un capital de \$10,000.00 serait souscrit par les différentes Coopératives du Dominion. M. Arthur Meunier, gérant du Département des Animaux Vivants de la Coopérative Fédérée de Québec, assistait à cette réunion de Winnipeg.

Chacune des six organisations provinciales mentionnées plus haut est membre de la nouvelle organisation, et le Bureau de Direction de cette dernière est composé d'un représentant de chacune d'elle. Chaque membre n'a droit qu'à un vote, qui ne peut être exercé par procuration.

PLAN DE LA NOUVELLE ORGANISATION DÉFINITIVEMENT ADOPTÉ

Les suggestions émises aux deux premières assemblées furent étudiées soigneusement, et lors d'une troisième assemblée des représentants des Coopératives intéressées, assemblée tenue à Montréal au mois d'août dernier, un plan définitif fut adopté.

Il fut décidé que l'organisation centrale, telle que fondée à Winnipeg, serait chargée de vendre tous les animaux vivants des six coopératives provinciales, par l'entremise du bureau de vente devant être ouvert sur chacun des principaux marchés à bestiaux du Canada. Un comité spécial, composé de trois membres, sera chargé de la surveillance des opérations et de l'administration de chaque bureau de vente.

Les profits réalisés, ou les pertes subies par chaque bureau de vente, seront répartis entre les différentes coopératives provinciales, au prorata de la contribution de chacune d'elles dans les revenus du bureau de vente.

Va sans dire que chaque Coopérative s'engage par contrat à confier la vente de ses animaux vivants à la Coopérative Canadienne du Bétail, Ltée, quel que soit le marché où ils seront dirigés.

ORGANISATION DU PREMIER BUREAU DE VENTE

Le premier bureau de vente de la nouvelle organisation est déjà en opération depuis le 1er septembre sur le marché de Montréal. Les officiers de ce Bureau de Montréal ont été recrutés parmi le personnel des U.F.O. et de la Coopérative Fédérée de Québec. M. Arthur Meunier en est le gérant. La Coopérative Fédérée, pour protéger les intérêts de ses expéditeurs, s'est réservée le droit de surveiller étroitement les opérations de ce bureau. La Coopérative Fédérée laisse les expéditeurs libres de consigner leurs animaux, soit à elle-même, ou soit directement à la Coopérative Canadienne du Bétail, aux cours à bestiaux de la Pointe, St-Charles, Montréal. Dans l'un ou l'autre cas, elle se rend également responsable de toutes les expéditions qui y seront faites.

La commission qui sera chargée pour la vente du bétail vivant sera celle reconnue par le Montreal Livestock Exchange et approuvée par le gouvernement fédéral.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Pour comprendre la portée et l'importance de cette nouvelle organisation, il suffit de dire que les coopératives canadiennes, au lieu d'avoir une dizaine de vendeurs pour effectuer leurs ventes sur le marché de Montréal, n'en auront plus qu'un. Un seul homme pour vendre les animaux de six grandes coopératives, plus de concurrence, une seule grande organisation groupant pour plus de \$26,000,000.00 d'animaux par année, voilà en résumé le résultat qui est rendu possible par la nouvelle organisation. C'est suffisant pour contrebalancer la puissance et l'influence de la "combine" des maisons de salaison.

Mais pour assurer le succès d'une telle entreprise, il ne faut pas compter sur le seul concours des dirigeants de chaque organisation provinciale ainsi affiliée à la centrale. Il est essentiel que les membres, les cultivateurs, y contribuent, car sans le producteur, sans son concours, on ne peut compter que cette organisation puisse donner les résultats que nous sommes en droit d'en attendre. Il faut donc que chacun fasse sa part, qu'il se fasse un devoir d'encourager la vente en coopération, en confiant à la Coopérative la vente de tous ses animaux de boucherie.

Les cultivateurs de la province de Québec ont été les pionniers,

(Suite à la page 880)

NOTE

COMMISSION

2

A l'Exposition occuperont une belle place les produits de la ferme. S'attend à ce qu'il y ait un Club américain de grande valeur, seront décernés au

La Semaine de l'Agriculture de la province aura lieu au programme de 9 et 10 octobre, de 9 heures à 5 heures, au Bridge, Pointe-St-Charles, du genre dans la région agricole du "nouveau", du 7 au 11 septembre, sommation de l'agriculture.

Conformément à sa visite à Montréal, le 15 septembre, vient d'être nommé directeur de l'Aviculture, le révérend M. J. A. G. L'Aviculture, les revenus du culte, les chemins de fer du Canada, augmentent, d'ici à la fin de l'année, mille piastres, dit-on, que la population de Montréal, l'instructeur et le

La Chimie et l'Industrie de Chimie, l'intéressante conférence de Montréal, il démontrera qu'il y a de la ferme dans le bétail et les épis de blé, pleins à nos forêts, seule, produire 5 millions de tonnes de bois, une richesse moyenne pour le Canada, pourraient servir à la construction d'un grand nombre de maisons, entrer dans le marché.

Voilà certes une bonne nouvelle pour Messieurs les agriculteurs, consulter Monsieur le ministre de l'Agriculture, nouvelle qui leur

Industrie de l'Aluminium, pris part à l'exposition internationale à la Malbaie.

M. J.-A. G. L'ouverture de cette exposition, il dit que cette exposition est l'endroitness, la baie est bien connue, toute l'Amérique du Nord, un important point d'être un endroit, nit la matière première, voix et que nous sommes une source de progrès.

A l'occasion de la conférence noncée par M. E. Lines; par M. J. A. G. par l'honorable M. J. A. G. qui passe la belle nuit, président de la conférence des choses agricoles, voix-Saguenay, l'inauguration de son

Bureau de l'agriculture, pour l'étude de la ferme, créé dans notre province des Terres et Forêts, s'il faut en croire la Commission provinciale